



HAL
open science

La violence : une manière problématique d'interpréter les problèmes sociaux.

Maryse Bresson

► **To cite this version:**

Maryse Bresson. La violence : une manière problématique d'interpréter les problèmes sociaux..
Troisième Congrès de l'Association française de sociologie, Apr 2009, Paris, France. halshs-00687111

HAL Id: halshs-00687111

<https://shs.hal.science/halshs-00687111>

Submitted on 12 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RT6

Politiques sociales, protection sociale, solidarités

Working papers

La violence : une manière problématique
d'interpréter les problèmes sociaux.

Maryse Bresson (Printemps,
UVSQ)
maryse.bresson@uvsq.fr

n° 2010-2

AFS
Association
Française de
Sociologie

Contact : bureau du réseau RT6,
voir www.rtf6.org

La violence : une manière problématique d'interpréter les problèmes sociaux.

Maryse Bresson (Printemps, UVSQ)

Introduction

La notion de violence(s), appliquée aux politiques sociales peut se décliner au sens d'une violence symbolique de ces politiques. Ce n'est toutefois pas l'angle d'analyse choisi dans ce texte, qui vise à éclairer l'usage du terme violence(s) comme descriptif de la conduite des populations « à problèmes » et plus particulièrement, des jeunes urbains.

La violence, dans le langage courant, est un terme qui mobilise des images plurielles de force brutale et de contrainte, physique ou morale¹. Souvent implicites, ces images sont pourtant présentes quand il est mobilisé pour désigner les problèmes sociaux.

- d'une part, la violence est toujours brutale c'est-à-dire, largement incontrôlée (c'est ce qui la distingue notamment de la force) ; l'expression suggère ainsi l'idée d'un retour à des pulsions quasi-animales, avec en filigrane, le risque de ramener l'humain en-deçà de l'humanité. En ce sens, l'idée de violence renvoie à la menace de destruction qui pèse sur chacun de nous en particulier, et (ou) sur ce qui nous distingue de l'animalité à savoir, l'ordre social et la civilisation ;
- d'autre part, la violence, en tant que pouvoir d'exercer une contrainte fait partie des instruments du pouvoir, en ce sens elle n'est pas forcément irrationnelle mais peut être stratégique, et elle n'est pas nécessairement illégitime, à condition cependant de se produire dans un cadre contrôlé, et d'être portée par un acteur légitime (l'Etat, selon Max Weber²).

Ainsi le terme violence revêt des sens pluriels en fonction de questions liées notamment aux objectifs réels ou supposés de la violence, ou encore à la légitimité des acteurs. Mais l'expression est aussi, de manière essentielle, porteuse de charge émotionnelle et elle est de plus, associée à l'idée d'une menace : risque de « dérapage » vers une situation incontrôlée, où chacun peut craindre d'être anéanti (physiquement, politiquement, moralement...). Précisément à cause de cette charge émotionnelle, mobiliser les termes de « violence » ou de « violences urbaines » pour interpréter les problèmes sociaux à la place d'autres termes possibles comme inégalités, pauvreté ... nous apparaît comme une manière problématique d'interpréter les problèmes sociaux et qui appelle donc, de la part du sociologue, une prudence et une position réflexive sur les usages du langage.

Suivant une tradition déjà bien établie en sciences sociales³, pour inviter à prendre une distance avec le terme « violence(s) », nous proposons de revenir sur son histoire et la diversité de ses usages ; nous ferons également une analyse de contenu des discours des acteurs –en particulier, des discours politiques et médiatiques qui accompagnent la mise en œuvre de nouveaux dispositifs sociaux et urbains, à travers l'analyse de contenu du discours de présentation de ce plan par le président Sarkozy, du dossier de presse diffusé par le gouvernement pour accompagner le « plan espoir banlieues » et d'articles de presse parus entre janvier 2008 et janvier 2009 au sujet de ce plan. La réalité que nous proposons donc d'étudier n'est pas celle des violences urbaines mais plutôt, celle de la montée en puissance

¹ *Dictionnaire Hachette ; Dictionnaire critique de la sociologie*, Raymond Boudon et François Bourricaud ; PUF, 1982.

² « Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'Etat le tolère. Celui-ci passe donc pour l'unique source du « droit » à la violence. [...] Comme tous les groupements politiques qui l'ont précédé historiquement, l'Etat consiste en un rapport de domination de l'homme sur l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime (c'est-à-dire sur la violence qui est considérée comme légitime). » Max Weber, *Le Savant et le Politique*, 1919, trad. Freund, « 10/18 », 1963, p. 124-126.

³ Citons par exemple, les livres de Nicolas Baverez, Bénédicte Reynaud, Robert Salais, *L'invention du chômage*, PUF, 1986 ; Jacques Donzelot, *L'invention du social*, Fayard, 1984 et plus récemment, de Sylvie Tissot, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.

du terme « violence(s) » dans l'action publique et la politique sociale et urbaine en France, et nous nous efforcerons d'en comprendre les enjeux.

Ainsi, nous resituerons le discours rhétorique sur ces violences au sein de l'argumentaire politique de la politique de la ville qui ambitionne (plus ou moins) explicitement de proposer une construction mentale alternative au « modèle social français » –même si pour l'heure, comme nous nous efforcerons de le montrer, cette construction reste encore incertaine. Dans ce contexte, nous prendrons l'exemple récent du « plan banlieues », pour analyser comment les discours politiques et médiatiques qui l'accompagnent combinent les paradigmes d'exclusion sociale et de violence; et esquissent une possible recomposition (cependant encore partielle) des politiques sociales vers un modèle de politique sécuritaire, pour protéger la société.

I- Du modèle social français à la politique des quartiers : déclin et retour de l'idée de violence.

Si le terme et l'idée de « violence » ne sont pas une nouveauté dans les politiques publiques, leur mobilisation pour interpréter les problèmes de société ou la « question sociale » n'est ni naturelle, ni nécessaire. C'est ce que soulignent a contrario, quelques points de repères sur la genèse et les grandes caractéristiques du modèle social français. En dépit du caractère nécessairement schématique d'une telle présentation, celle-ci nous semble éclairante pour interroger les enjeux de la catégorie des « violences urbaines » dans l'argumentaire des réformes en cours des politiques sociales.

1. Le social comme paradigme alternatif à la violence ?

Si l'interprétation des problèmes sociaux, humains en termes de violences n'est pas nouvelle, cette « évidence » doit être replacée dans le cadre d'une évolution non linéaire ; la retracer permet de souligner son caractère relatif et construit. Les conceptions de la violence sont également plurielles. Ainsi, alors qu'au XVIII^e siècle, Hobbes écrit que « l'homme est un loup pour l'homme », et rend la nature humaine responsable des risques « d'entremangerie universelle », sous l'influence notamment des écrits de Rousseau, puis au XIX^e siècle, de Marx, la violence n'est plus perçue comme un état naturel mais comme une caractéristique de l'état social. Or, cette interprétation ouvre la voie à une autre perception des conflits sociaux qui ne sont plus nécessairement pensés comme des violences mais comme des moments essentiels d'un rapport de force à la fois social, économique et politique –ce qui les réintroduit implicitement, au sein d'un ordre politique et social.

De ce point de vue, il nous paraît essentiel de souligner que le modèle social français peut précisément être caractérisé comme un modèle d'interprétation alternatif à la violence, puisqu'il dépasse à la fois le renversement marxiste qui impute la violence au « système », sans revenir toutefois à l'image des « classes dangereuses » qui effrayaient tant la société parisienne du XIX^e siècle (Chevalier, 2006). Le modèle français repose ainsi, suivant la thèse désormais classique de Jacques Donzelot, sur un apaisement des passions politiques et des conflits sociaux (conflits de classes) réalisée par l'Etat républicain au XIX^e siècle, grâce à « l'invention du social » (Donzelot, 1984). De fait, le concept fondateur du modèle social français est la solidarité, qui implique l'idée d'une responsabilité collective de la société dans les problèmes rencontrés par les individus –idée qui trouve son prolongement dans la notion de dette sociale, mise en œuvre pour tous ceux qui sont dans l'incapacité de travailler et, à travers la mise en place des assurances sociales, dans la notion de risques sociaux (Bec, Procacci, 2003). Dans ce modèle, l'idée de violence, au sens de force brutale et illégitime qui

serait exercée par les acteurs est évacuée puisque les malheurs des individus sont des problèmes sociaux, dont la faute est imputée à la société, qui n'est pas assez solidaire.

De plus, ce concept est porteur de sens et d'effets de réalité, puisqu'il fonde l'organisation du système d'Etat providence en France et de protection sociale jusqu'à aujourd'hui –ce qui le rapproche de la définition du « référentiel » donnée par les auteurs de l'approche cognitive des politiques publiques⁴.

Ainsi, c'est précisément une interprétation des « problèmes » qui tend à évacuer l'idée de violence des « populations à problèmes » qui caractérise tout le système français de droits du travail et de droits sociaux, garanti par l'Etat, mis en œuvre par des institutions : l'Assistance publique devenue Aide sociale pour ceux qui sont dans l'incapacité de travailler, la Sécurité sociale et plus généralement, avec l'assurance chômage, les assurances sociales pour les travailleurs et leur famille, et enfin l'Action sociale, qui n'est pas tout à fait une institution mais qui est pensée comme complémentaire des deux autres. Tout cet édifice repose sur un schéma commun d'interprétation (les problèmes sociaux comme défaillances de la solidarité) et ce paradigme, qui justifie l'idée de responsabilité collective de « la société », définit en même temps une mission impérative aux politiques, et aux acteurs publics et sociaux : mettre en œuvre la solidarité, assurer une protection sociale à tous les citoyens (Bresson, 2005). Cette analyse est confirmée par l'argumentaire politique qui justifie la mise en place de la sécurité sociale, notamment, le rappel solennel de l'engagement de la nation inscrit dans le préambule de la constitution de 1946 : *La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.*

Distinguant problèmes sociaux et violence, le modèle social français renvoie aussi logiquement les faits de délinquance au pénal, désignant a contrario la pauvreté et les inégalités de droit comme des combats à mener et des impératifs, une « dette » de la société à l'égard de ses citoyens. Cette distinction pourrait d'ailleurs être un enjeu important de la désignation de problèmes sociaux en termes de violence, et pourrait contribuer aussi à expliquer les résistances des professions « traditionnelles » du travail social (assistantes de service social, éducateurs spécialisés notamment), ainsi que le recours à d'autres « nouveaux » acteurs professionnels dans le cadre de la politique de la ville (que Philippe Estèbe appelle les « métiers de la ville », 1998).

2. Question des quartiers et violences urbaines

De nombreux auteurs ont souligné, à propos des politiques sociales et de l'Etat providence, la rupture introduite par le « tournant néolibéral » des années 1980 (Jobert, 1993). Si ce tournant ne va pas jusqu'à impliquer une remise en cause radicale des institutions du social (suivant le principe des « sentiers de la dépendance »), les discours des responsables politiques s'éloignent en effet du paradigme fondateur du modèle social français qui postule la solidarité et donc, la responsabilité collective de la société vis-à-vis des populations en difficultés pour insister d'une part, sur la nécessité d'appliquer des principes de bonne gestion passant par une réduction des dépenses sociales; d'autre part, sur une réhabilitation des mécanismes de marché associée, de manière complémentaire, à la valorisation de la responsabilité et de l'autonomie de l'individu. Michel Autès observe, à propos des dispositifs d'insertion, que l'on assiste alors à un « renversement de la dette » au sens où les problèmes sociaux ne sont plus

⁴ Pierre Muller et Yves Surel définissent le référentiel comme « un ensemble de matrices cognitives et normatives intellectuelles déterminant à la fois les outils grâce auxquels les sociétés agissent sur elles-mêmes et les espaces de sens au sein desquels les groupes vont interagir » (*L'analyse des politiques publiques*, Monchrestien, 1998). En ce sens, le référentiel du modèle social français fournit des idées articulées autour de concepts qui visent à la fois à décrire les problèmes sociaux, les expliquer, et donner des outils pour les résoudre.

interprétés comme étant « la faute » de la société ; mais c'est à l'individu de démontrer qu'il fait bien tous les efforts qu'il pouvait pour s'insérer (Autès, 1999). Autrement dit, l'image de l'individu responsable de lui-même et de sa situation tend à définir, en creux, ce qui était perçu auparavant comme problème social comme une défaillance de l'individu –c'est un des ressorts de « l'individualisation » des politiques sociales (Bresson, 2006).

Cependant, ce renversement, souvent présenté comme inéluctable dans le cadre des réformes de la protection sociale ne s'impose pas de manière univoque dans les discours et à travers les orientations politiques ; mais il coexiste avec des interprétations alternatives, plus ou moins concurrentes.

De ce point de vue nous soulignerons le poids en France de la thématique de la précarité, généralement définie comme en France comme un phénomène négatif et central (Barbier, 2005) et associée à l'idée de processus sociaux de précarisation dans le domaine de l'emploi, du logement, de la protection sociale... (Bresson, 2007). De ce point de vue, même si la précarité peut être interprétée aussi comme le moment d'une trajectoire individuelle, dont l'individu serait responsable, elle est une manière de formuler les problèmes qui reste compatible avec l'idée que c'est plutôt « la société » qui est défaillante, à cause de l'affaiblissement du lien social.

L'idée de fracture sociale, d'affaiblissement ou de rupture du lien social est aussi au cœur des discours sur « l'exclusion » -autre concept majeur de l'action publique, dans les années 1980-1990, autour duquel se sont reconstruites de nouvelles catégories d'action publique : notamment, celle des « quartiers » à travers la politique de la ville. Dans une étude fine et complète sur la manière dont la « question des quartiers sensibles » s'est imposée, Sylvie Tissot a montré comment s'opère, à travers la catégorie des quartiers, une refonte de l'Etat social. Elle souligne que ce qui est nouveau alors, ce n'est pas tant le « problème des banlieues » en soi que la manière de comprendre les problèmes et avec elle, la priorité donnée à la « reconstruction du lien social » -expression associée à d'autres comme la valorisation de la « citoyenneté » et la « participation ». Mais cette interprétation n'allait pas de soi, et elle s'est imposée dans un jeu d'acteurs où les réformateurs de l'Etat mais aussi, les recompositions de la gauche ont joué un rôle essentiel (Tissot, 2007). Insistant aussi sur l'histoire des interprétations et des « diagnostics », et sur l'existence d'autres possibles, l'auteure insiste notamment sur le paradoxe des municipalités et de maires communistes qui, à l'instar de Montreuil, ont alors abandonné la dénonciation des inégalités sociales ou des luttes de classes pour se réapproprier le « paradigme de l'exclusion » et « la réforme des quartiers » - le renversement de regard se contribuant alors à une focalisation sur des territoires particuliers (les quartiers d'habitat social) ; et également à « l'ethnisation » des problèmes – dans la mesure où ce qui est en cause est moins la concentration de la pauvreté que la concentration de populations immigrée ou « d'origine immigrée » (Tissot, 2007).

Cette analyse de l'émergence des quartiers comme catégorie d'action publique confirme donc le recul de l'interprétation marxiste des problèmes, mais aussi selon nous, de l'interprétation plus consensuelle portée par le « modèle social français » : à savoir, l'interprétation des problèmes sociaux comme défaillance de la solidarité collective et la formulation de solutions par le système de droits sociaux. De plus, si le glissement opéré de la question sociale vers une question urbaine favorise la question « ethnique », Sylvie Tissot note aussi que la construction des « quartiers sensibles » comme catégorie d'action publique rend par ailleurs possible l'approche sécuritaire. C'est ce qu'illustre selon nous l'équivalence, souvent faite dans les médias, entre « banlieues », « violences urbaines » et délinquance notamment, juvénile⁵.

⁵ Sylvie Tissot mentionne ce glissement en observant qu'à propos des quartiers d'habitat social, les populations sont d'abord assimilées à des catégories déliquescents, « malades » avant que la thématique des « classes dangereuses » devienne

La mise en évidence de l'histoire de la catégorie de violence et d'alternatives possibles permet donc d'éclairer ses enjeux politiques et sociaux – pour le confirmer cependant, il importe maintenant d'analyser plus précisément ce que recouvre l'usage du terme dans la mise en œuvre concrète de réformes. À titre d'exemple, nous proposons d'analyser comment cette expression est mobilisée dans le récent « plan banlieues » en procédant à une analyse de contenu des discours qui l'accompagnent ; nous nous efforcerons ensuite de vérifier dans quelle mesure la catégorie de violence est associée à un glissement vers des politiques de sécuritaires, et avec quelles modalités pratiques.

II- Les enjeux de l'interprétation des problèmes en termes de violences urbaines : l'exemple du « plan banlieue »

Des analyses présentées ci-dessus, il ressort que les catégories de violence et en particulier, de violences urbaines ne sont pas neutres d'une part, parce qu'elles posent un diagnostic particulier, et peut-être discutable sur les problèmes des « quartiers sensibles », d'autre part, parce qu'elles rendent possibles une approche sécuritaire associée au discours des réformes. Pour illustrer et confirmer cette double remarque, nous proposons de procéder maintenant à une analyse de contenu des discours politiques et médiatiques qui ont accompagné la mise en place d'un dispositif récent particulier : le « plan banlieue » (aussi appelé : « plan espoir banlieues »).

Nous reviendrons d'abord sur la manière dont l'expression de violence(s) est abordée dans les discours officiels et médiatiques associés au plan, le poids qu'elle revêt et la matrice de significations (ou « représentation d'ensemble des « problèmes ») au sein de laquelle elle est insérée ; puis nous étudierons le lien qui peut être fait entre cette expression et les orientations d'action publique.

1. Poids et signification de la catégorie de violence(s) dans le « plan banlieues »⁶

En préalable, il n'est pas anodin de rappeler le contexte politique dans lequel a été présenté le plan banlieue en France. En effet ce plan repose d'emblée sur une logique et un discours équivoque. Présenté un temps comme un grand dessein du gouvernement en faveur des quartiers difficiles (il fut baptisé un temps « Plan Marshall des banlieues) il est annoncé officiellement une première fois le 21 janvier 2008 à Vaulx-en-Velin en France par la secrétaire d'Etat à la ville Fadela Amara. Cette figure médiatisée et emblématique des banlieues, dont elle se revendique comme originaire, est une ancienne responsable associative (ancienne présidente de « Ni putes ni soumises »), et emblème de « l'ouverture » politique voulue par le Président de la République, pour élargir le gouvernement au-delà des frontières traditionnelles du parti de droite parlementaire dont il est issu. Puis, ce plan est annoncé une seconde fois (« vraiment » présenté) le 18 février 2008 par Nicolas Sarkozy, président de la République élu en mai 2007, et aussi ancien ministre de l'intérieur, qui avait tenu des discours très « musclés » sur les banlieues au moment des émeutes d'octobre-novembre 2005, dénonçant alors ces quartiers comme des zones de non droit, proposant de nettoyer des cités au « karcher »...

prédominante –elle note que ce basculement est effectif en 1991, au moment des débats parlementaires sur la Loi d'Orientation sur la Ville ou LOV (Tissot, 2007, p35).

⁶ L'analyse proposée se fonde sur une analyse de contenu thématique du discours du président de la République prononcé au palais de l'Élysée vendredi 8 février 2008 ; du dossier de presse communiqué le même jour aux médias, encore disponible sur le site de la DIV ; et d'un échantillon d'une quinzaine d'articles de presse électronique (le figaro.fr, AFP, L'express, Yahoo, JT TF1, Rue 89) ainsi que des communiqués du Comité interministériel des villes et du développement urbain, au moment du lancement du plan (janvier-février 2008) et de son évaluation un an après son lancement (janvier 2009).

Le plan banlieues s'inscrit ainsi dans une configuration politique particulière, et les médias évoquent dès janvier 2008 une mésentente entre la secrétaire d'Etat et sa ministre de tutelle, Mme Boutin. Ils marquent aussi d'emblée leur scepticisme, évoquant dès janvier 2008, même dans certains journaux réputés soutenir l'action du nouveau pouvoir, une « cacophonie au sein de gouvernement » et un plan « moins ambitieux que prévu » (Figaro.fr, 21 01 2008).

Dans ce contexte, l'analyse de contenu des discours des acteurs vient confirmer une incertitude, voire, des flottements sur la manière d'interpréter les problèmes. En particulier, dans le premier discours d'annonce du plan par la secrétaire d'Etat Fadela Amara, le 21 janvier 2008, les catégories de violence urbaine et de violence ne sont pas mobilisées ; cependant ce discours est présenté par le conseiller de la secrétaire d'état comme le « premier étage de la fusée », en attendant le discours annoncé du Président de la république concernant le « reste du dispositif ». Par différence, dans le discours de Nicolas Sarkozy prononcé au palais de l'Elysée le 8 février 2008, intitulé « une nouvelle politique pour les banlieues », ainsi que dans le dossier de presse distribué le même jour à l'ensemble des médias, la catégorie de violence intervient comme une catégorie majeure, quoique non unique d'interprétation du problème des banlieues. Dans ce discours en effet, plusieurs catégories sont mobilisées. La première, dans l'ordre d'apparition dans le discours, est la catégorie des quartiers où de plus en plus d'habitants se sentent « laissés pour compte, abandonnés de tous, mis à l'écart de la République, de ses solidarités, de ses lois » -termes confortés aussitôt par l'évocation des fractures qui se creusent et d'une forme de « désespérance qui devient souffrance » – soit, une première interprétation qui relève du paradigme de l'exclusion, et d'une interprétation des problèmes comme pathologie des quartiers. Cette catégorie est, dans la suite du discours, souvent associée à celle de ghettos mais alors, un glissement est opéré et les catégories de violence et d'insécurité interviennent : « Il y a des quartiers en France où la vie est plus dure qu'ailleurs parce que tous les handicaps, toutes les difficultés y sont concentrés, parce qu'il y a plus de chômage, plus de violence, plus d'insécurité qu'ailleurs » - diagnostic qui précède de peu celui des insuffisances de la politique de la ville qui a laissé les grands ensembles se transformer peu à peu en « ghettos ».

Le raisonnement qui sous-tend le discours présidentiel s'articule donc autour d'un postulat fondateur que l'on peut résumer ainsi : les quartiers sont des ghettos (terme répété à plusieurs reprises, avec des qualificatifs multiples : ghettos urbains mais aussi « intellectuels, culturels, sociaux », et « psychologiques ») ; par ailleurs, ce sont des ghettos parce que « ceux qui y habitent restent exclus de la société » ; et aussi parce qu'ils concentrent pauvreté et chômage, violence et insécurité. Ainsi, le discours propose une articulation des deux paradigmes de l'exclusion et de l'insécurité, en lien étroit avec la catégorie des quartiers (qu'il qualifie de « ghettos ») : cette articulation est construite autour de l'idée de cumul de problèmes à savoir : les quartiers cumulent (additionnent) les problèmes d'exclusion et de violence. Par conséquent, les deux paradigmes ne sont pas présentés comme exclusifs mais complémentaires. Pourtant, cet argument simple resterait peu convaincant si l'on en restait là puisque l'exclusion relève d'une logique de victimisation et la violence, d'une logique de mise en accusation. Par conséquent, il faut un argument complémentaire qui intervient dans ce discours : sur les mêmes territoires il y a deux types de population : du côté de la mise en accusation il y a les voyous ; du côté de la victimisation, toute une population, parfois « admirable », qu'il faut aider à (s)'en sortir. Ce raisonnement binaire est une clé de compréhension du discours présidentiel, comme le confirme la citation suivante, extraite du même discours :

« On parle toujours des voyous qui empoisonnent la vie de tout le monde. On parle toujours des trafiquants, on parle toujours des bandes qui font parfois régner la terreur. On montre avec complaisance des voitures incendiées, les pillages, les émeutes. Et l'on ne voit pas derrière toute cette population, toute cette jeunesse qui ne demande qu'une chose, c'est qu'on lui

donne les moyens d'étudier, de travailler, d'entreprendre. On ne voit pas les parents qui sont prêts à tout sacrifier pour que leurs enfants s'en sortent. On ne voit pas qu'il y a dans ces quartiers un sang neuf, une vitalité qui est une richesse inestimable dont la France a besoin » (Nicolas Sarkozy, discours du palais de l'Élysée, 08 02 2008).

Donc la première représentation des banlieues qui s'impose dans ce discours repose sur l'image d'un ghetto ; par ailleurs, ce ghetto enferme ensemble deux types de populations : d'une part, des personnes admirables, victimes de l'exclusion, de la pauvreté, des handicaps et de la violence ; des jeunes qui veulent faire des efforts (présentés par trois verbes : étudier, travailler, entreprendre) ; et des parents « prêts à tout sacrifier » ; d'autre part, des voyous – expression associée à la délinquance, et à des termes comme : « empoisonner la vie de tout le monde », « bandes qui font régner la terreur », « voitures incendiées, pillages, émeutes ». Le clivage entre ces deux types de populations est souligné à de multiples reprises et renvoie à des jugements de valeur explicites : en négatif, ceux qui « empoisonnent la vie de tout le monde » ; en positif, ceux qui sont « admirables ». Par ailleurs, le discours affirme clairement que la délinquance n'est pas majoritaire : à côté de « ces voyous », montrés du doigt par l'effet du démonstratif, il y a « toute cette population », « toute cette jeunesse » -c'est-à-dire, des expressions qui généralisent. Pour autant, la catégorie de la violence est essentielle, et même structurante puisque c'est elle qui est l'opérateur du clivage : avec d'un côté, les déviants, délinquants, agresseurs ; de l'autre les victimes. Cette représentation binaire a d'ailleurs suscité de nombreuses réactions, certains médias se faisant l'écho de réactions de colère d'élus locaux face à un discours « moralisateur » (L'express.fr, 08 02 2009) ; d'autres évoquant, notamment dans le monde du travail social, un « retour » à la distinction, mal perçue, entre bons et mauvais pauvres.

Au total, la violence dans ce discours est une clé parmi d'autres pour distinguer en négatif une population « coupable » au sein des quartiers, eux-mêmes marqués globalement par l'exclusion. Par ailleurs, l'expression « empoisonner la vie », répétée plusieurs fois au long du discours présidentiel du 08 février est-elle même déclinée de deux manières, qui brouillent la logique binaire : d'une part, le discours mobilise l'image du « délinquant », « dont la seule idée est d'empoisonner la vie des autres » ; cette figure négative des banlieues est alors associée à « la loi des bandes, cette loi des silences et des trafics ». D'autre part, Nicolas Sarkozy évoque « ces incivilités qui empoisonnent la vie des habitants au quotidien : les tapages nocturnes, les rodéos, les squats dans les halls d'immeubles ». Or, ces incivilités ne sont pas attribuées à une figure bien définie ; en revanche, elles peuvent être mises en relation avec d'autres expressions ; dégradation du cadre de vie, solitude, angoisse, isolement, cités comme « problèmes ».

Si le clivage violents/victimes des violences est important, il n'est donc pas le seul dans le discours présidentiel. En particulier, la question des incivilités ouvre la voie à une autre distinction et pose une question mal élucidée : ceux qui les commettent sont-ils victimes ou coupables –l'emploi de la même l'expression « empoisonner la vie » suggérant que les auteurs d'incivilités sont plutôt du côté des délinquants, mais introduisant néanmoins une atténuation, donc un premier biais par rapport à la logique binaire. Surtout, une autre figure importante vient brouiller encore la partition binaire, en introduisant une autre figure importante du « mauvais pauvre » : l'assisté. En la mobilisant, Nicolas Sarkozy réintroduit d'ailleurs un autre discours important de sa campagne électorale, l'appel à l'effort et au travail et il insiste sur ce qu'il faut faire pour pouvoir prétendre à l'aide et au soutien de l'Etat : des efforts. « Nul ne peut réclamer d'être aidé, soutenu, accompagné, s'il n'est pas prêt à faire tous les efforts qu'il peut... L'assistanat est dégradant pour la personne humaine et il la rend de plus en plus dépendante quand il s'agirait au contraire de lui donner les moyens de reconquérir son autonomie ».

Ainsi, dans la représentation des problèmes des quartiers portée par le discours du palais de l'Élysée, la violence est un problème important, clivant, mais elle est aussi concurrencée par d'autres catégories : l'exclusion et le ghetto (logique qui la dépasse) ; et au sein du ghetto, la catégorie d'assistance, qui est aussi dénoncée comme ceux « qui ne veulent pas travailler » (expression également utilisée, et qui peut aussi prétendre englober celle de violence).

En dépit des formules binaires utilisées, le raisonnement et la présentation des problèmes qui justifient le plan banlieue est donc complexe, et pluriel : problème général d'exclusion ; violence, qui oppose les délinquants et ceux qui ont peur ; incivilités ; et enfin assistanat -ces clivages étant portés par des jugements de valeur, au sens où sont clairement désignés des « bons » et des « mauvais » habitants (il faut protéger les « honnêtes gens » des violences ; l'assistanat est « dégradant »).

Ainsi donc la violence n'est pas la seule catégorie mobilisée pour représenter les problèmes des banlieues ; son poids est cependant réel, et confirmé par un axe d'action publique clairement énoncé, « assurer la sécurité ». De ce point de vue, la violence semble même réintroduite dans le discours du palais de l'Élysée au premier rang puisque, selon Nicolas Sarkozy : « Le premier devoir de l'Etat c'est d'assurer la sécurité. Le premier droit des citoyens c'est le droit à vivre tranquillement sans se trouver sans cesse menacé par des voyous. Parce qu'avec la peur au ventre, on ne vit pas » (08 02 2008, site de la DIV). C'est donc le glissement du discours des violences vers des éléments de politique « sécuritaire », sa logique, ses modalités, et aussi ses limites, que nous voudrions maintenant aborder.

2. Vers une politique sécuritaire ?

La représentation plurielle des « problèmes » des banlieues irrigue les différents axes du plan, annoncé d'abord par Fadela Amara puis dans le discours du Palais de l'Élysée et que l'on retrouve déclinés dans le dossier de presse -source sur laquelle se sont fondés tous les médias pour en diffuser ensuite les grandes lignes.

De l'analyse de contenu de ces différentes sources, il ressort que le plan banlieue n'est pas construit (pas uniquement) comme une politique « sécuritaire ». En particulier, tout le discours sur les ghettos, le paradigme d'exclusion, d'une part ; le rejet de l'assistance d'autre part justifient la mise en œuvre d'autres réponses, qui mobilisent l'Etat et qui sont mises en avant par la secrétaire d'Etat Fadela Amara. Celle-ci valorise, dans son discours du 21 janvier, trois axes d'action :

- un accompagnement personnalisé des jeunes sans emploi, « qui se verront proposer de manière systématique une formation longue débouchant vers des métiers » ;
- un renforcement des moyens de lutte contre l'échec scolaire
- un plan de désenclavement des quartiers

Ces trois axes poursuivent l'objectif, selon elle, de « faire émerger une nouvelle élite des banlieues » (Figaro.fr/actualites, 21 01 2008). Cette idée importante, puisqu'elle est présentée comme un fil conducteur de toutes les actions menées, met en scène une minorité particulièrement méritante, vouée à devenir une « élite » - soit, une distinction à venir, à construire à l'intérieur de « toute cette population ». Par ailleurs, les trois axes ressortissent de modalités d'actions qui ne relèvent pas de politiques sécuritaires, mais de deux autres volets plus traditionnels bien identifiés :

- les deux derniers axes annoncent une prise en charge par l'Etat de deux modalités classiques de l'action publique en France : aménagement du territoire (le plan de désenclavement des quartiers) et versant éducatif (la lutte contre l'échec scolaire). Ces orientations se situent dans le prolongement de l'Etat providence et même, en partie, de l'Etat planificateur.

- Le premier axe s'articule au refus de l'assistanat, à travers le volet « emploi » du plan. De ce point de vue, le plan se situe dans la logique de réhabilitation de la valeur travail, et aussi de réforme de la protection sociale dans le sens d'une « activation » et d'un renversement de la dette (Autès, 1999). C'est à l'individu de prouver qu'il fait tous les efforts pour s'insérer.

Qu'en est-il maintenant du discours présidentiel, prononcé au Palais de l'Élysée et diffusé aussi à travers le dossier de presse ? De manière convergente, se trouvent confirmées comme orientation l'emploi et l'éducation, et aussi le désenclavement comme des axes importants du plan banlieue. Par ailleurs, ces mesures peuvent être resituées par rapport aux différentes populations distinguées dans les banlieues. Premièrement, pour les assistés : on ne leur propose rien. « Voilà, les choses sont claires : ceux qui sont prêts à faire quelque chose pour eux-mêmes, l'Etat les aidera. Ceux qui ne veulent rien faire, l'Etat ne fera rien pour eux » (N. Sarkozy, discours du palais de l'Élysée, 08 février 2008). Une série de mesures sont également justifiées par l'autre distinction binaire, entre les voyous et ceux qui ne le sont pas « s'il faut d'un côté combattre la délinquance, démanteler les trafics qui rapportent plus que le travail, lutter par tous les moyens contre les économies parallèles qui contribuent à marginaliser certains quartiers et certains jeunes, il faut en même temps que la jeunesse voie que l'on est prêt à lui faire confiance, à lui permettre de réaliser des projets ».

En termes d'actions, le dossier de presse distribué aux médias le 8 février 2008 reprend donc tous ces différents registres de proposition : aménagement du territoire, éducation, emploi et un volet répressif et sécuritaire –dont le poids varie cependant, entre un quart et un dixième selon les indicateurs. En effet, le dossier de presse est présenté en dix points : le premier, intitulé « une nouvelle politique pour les banlieues », insiste sur l'échec des précédents plans banlieues et la rupture introduite (c'est la « fin des plans banlieues menés jusqu'à présent ») ; il fixe comme objectif de « donner à tous les habitants une chance de s'en sortir » et annonce une politique d'égalité des chances, de services publics dans tous les territoires, en mettant en avant trois clés de « réussite individuelle » : l'éducation, la formation, l'emploi. Dans le même point cependant sont aussi distinguées quatre « attentes prioritaires » des habitants des banlieues : 1) de vraies opportunités de formation et d'emploi ; 2) le renforcement de la sécurité (avec l'augmentation des effectifs policiers « dans les quartiers les plus marqués par la violence urbaine » et la création annoncée d'unités territoriales de quartiers ; 3) la lutte contre l'échec scolaire grâce au « busing », à des filières d'excellence dans 30 collèges et lycées de banlieues, la création d'internats de réussite éducative... ; 4) le désenclavement et la déghettoïsation (en particulier par des aides au développement des transports).

Ici la politique sécuritaire représente un point sur quatre, le deuxième en importance. Cependant ensuite, les réponses concrètes sont à leur tour déclinées en neuf autres points développés. Sur ces neuf points, quatre concernent la dimension éducative, avec cette logique de donner une chance aux plus méritants, ou à ceux qui font « vraiment » des efforts : créer 30 sites d'excellence dans les quartiers prioritaires ; les écoles de la deuxième chance (qui devront être multipliées dans « les quartiers prioritaires » ; les internats de réussite éducative (pour les jeunes qui ont des « aptitudes » que leur environnement ne permet pas de développer « qui risquent d'être happés très vite par un environnement qui les détourne de l'étude ». Deux points concernent l'emploi et l'encouragement à l'emploi des jeunes en particulier : le contrat d'autonomie (avec un « soutien renforcé et personnalisé ») ; l'accompagnement à la création d'entreprises).

Un seul point (sur 10 développés, il est situé en 8^e position) relève de la logique « sécuritaire » puisqu'il est intitulé : « La sécurité dans les quartiers sensibles ». Le développement de ce point, du même ordre de grandeur en taille que les autres, établit clairement un lien avec la thématique des violences puisque l'expression est mentionnée six fois : trois fois avec l'adjectif « violences urbaines » ; une fois avec l'adjectif « violences

physiques » ; deux fois sans qualificatif, mais pour parler des habitants « plus fréquemment témoins de violences » et de la « loi de l'argent et de la violence ». Par ailleurs, d'autres termes sont associés : quartiers sensibles, sécurité, délinquance (placée « au premier rang des problèmes ressentis ». Ces violences sont présentées comme « souvent le fait d'une petite minorité » mais appelle le rétablissement de la sécurité comme « préalable absolu au traitement de la situation des quartiers ». Le lien avec la politique publique est d'ailleurs clairement établi à travers trois modalités, qui impliquent toutes l'intervention des forces de l'ordre : une police de terrain qui assure un maintien de l'ordre, assure « une présence visible et dissuasive sur des points fixes », et qui est couplée à un plan de « renforcement de la vidéo-projection » ; « une lutte accrue contre les noyaux durs de la délinquance », à travers les GIR (groupes d'intervention régionaux) qui devront recentrer leur action sur l'économie souterraine ; et enfin « le renforcement du lien de confiance entre la police et la population » grâce à des réservistes expérimentés » et des habitants, « volontaires citoyens de la police nationale » impliqués dans « la sécurité de leur propre quartier ».

C'est donc à travers ce huitième point que doit être appréciée à la fois la portée et les limites du tournant qu'opère le plan banlieue (ou plus exactement, les discours qui ont accompagné la mise en place de ce plan) vers une politique sécuritaire. Les limites sont apparentes d'abord par la coexistence de nombreux autres points, relevant d'autres logiques (l'éducation et le travail notamment avant lui ; et ce point est encore suivi de deux autres : désenclaver les quartiers sensibles, en améliorant notamment la desserte par les transports publics ; et les délégués d'Etat, c'est-à-dire des fonctionnaires de la Préfecture mandatés par le préfet pour rendre compte de l'intervention de l'état sur chaque quartier prioritaire). Les limites que l'on peut souligner relèvent aussi de la superposition implicite de logiques mise en évidence ci-dessus : en particulier, une triple distinction méritants / assistés / délinquants –qui laisse notamment en suspens la question de savoir comment les identifier (entre les auteurs d'actes d'incivilités et de délinquance ; chômeurs et jeunes sans emploi qui font des efforts ou n'en font pas vraiment). C'est sur ce point cependant que nous semble devoir s'apprécier la portée de ce plan, et de la logique d'analyse des « problèmes » qui le sous-tend. Derrière la coexistence des registres (éducation –emploi – répression ») ce qui se construit en effet, c'est la tentative (sans doute, encore imparfaitement aboutie) de construire un modèle de compréhension alternatif à l'idée de « solidarité » au sens durkheimien (et aussi, au sens de Léon Duguit, ou encore Léon Bourgeois)–c'est-à-dire cette idée, socle du « modèle social français » qui s'est élaboré à partir du XIX e siècle, d'une responsabilité collective de « la société » qui se dégage des jugements de valeur sur les individus, de l'idée de « bons » ou de « mauvais pauvres » mais qui postule que tous ont le droit d'être intégrés, et de bénéficier de droits sociaux.

Pour finir, il faut rappeler le parti-pris que nous avons de privilégier les discours qui ont accompagné la mise en place du plan banlieues, par rapport à ses réalisations et aussi, par rapport aux discours (moins solennels et moins médiatisés il est vrai) d'évaluation. Ce plan a plus d'un an en effet, et un premier bilan politique et médiatique a été tenté –pour souligner principalement, du côté des médias, la faiblesse de ses réalisations et le manque de moyens mis en œuvre. De manière évidemment plus positive, le communiqué du comité interministériel des villes et du développement social urbain (20 janvier 2009) retient pour cette évaluation cinq points : mesures sur l'emploi, réussite éducative, sécurité, rénovation urbaine et présence renforcée de l'Etat dans les quartiers. En matière de sécurité il met en avant la mise en place de 8 unités territoriales de quartier (on a vu que 200 étaient annoncés) et annonce un mouvement amplifié en 2009. Le communiqué revient aussi sur les GIR qui ont permis 38 opérations et sur « le plan de développement de la vidéo-projection est en place ». De ce point de vue, il y a une réaffirmation politique de la logique qui sous-tendait dans les discours de février 2008 l'usage de la catégorie de violence. Et aussi une réaffirmation de la

volonté de concilier les trois paradigmes de l'exclusion, de l'assistance et de la violence –en désignant en creux ceux qui méritent d'être intégrés ou pas. Autrement dit, l'évaluation récente proposée réaffirme l'éloignement entre la logique du plan banlieue et celle du modèle social français que nous avons caractérisée par le concept durkheimien de solidarité, et par le postulat que chacun a sa place, est complémentaire des autres. Par là-même, l'idée qui est associée (aussi) au terme de violence, est celle d'un en-deçà du droit à être intégré qui rejoint un trait caractéristique de sa définition, le risque de basculement vers un en-deçà de l'humanité.

Conclusion

Au terme de cette analyse des usages du terme violence(s) dans les discours politiques et textes médiatiques qui ont accompagné le « plan espoir banlieues » en 2008-2009, la conclusion qui s'impose d'abord est celle des incertitudes à l'œuvre, concernant le devenir de ce plan et également, concernant le devenir des politiques sociales aujourd'hui en France, et du « modèle social français ». Pour construire la distance sociologique nécessaire par rapport aux fausses évidences du langage courant, nous avons montré comment l'usage renouvelé de la catégorie de violence (s) dans le cadre d'une réforme annoncée de grande ampleur des politiques sociales en France, à la place des idées de solidarité, peut être considéré comme le révélateur d'une part, du refus implicite de mobiliser des interprétations en termes d'inégalités et de lutte des classes ; d'autre part, du déclin de l'interprétation dominante du référentiel qui structurait l'Etat providence à la française. En simplifiant, on pourrait dire en effet que l'idée même de protection sociale, à vocation universelle ne peut pas s'appliquer à des individus violents ou présumés violents. Cette observation souligne que la catégorie de violence(s) a une histoire et aussi, qu'elle a un lien avec la crise du « modèle social français » et la politique de la ville (ou des quartiers). L'analyse de contenu des discours politiques et médiatiques est donc un moyen de souligner le caractère contingent des catégories et des interprétations des « problèmes sociaux » en termes de violences, et de violences urbaines. Nous avons analysé plus précisément les discours et les articles qui ont accompagné le plan espoir banlieues, pour mettre en évidence comment cette idée de violence(s) fait sens, en association principale avec le terme de « délinquances » et comment elle vient à la fois, justifier et orienter la politique proposée.

De l'analyse proposée, il ressort par ailleurs que ce terme de violence(s) n'est pas un angle d'analyse unique ni même sans doute, dominant du plan espoir banlieues et plus généralement, des réformes des politiques sociales. La démarche mobilisée tend ainsi à confirmer que si la violence constitue, pour reprendre le titre du présent texte, une manière problématique d'interpréter les problèmes sociaux ; cependant elle n'est pas unique, ni univoque ; le modèle social français, certes remis en cause par la montée en puissance de ce terme, continue pourtant d'influencer d'autres mesures, éducatives, d'emploi notamment, contribuant à produire des réinterprétations sur le terrain par des acteurs en plein doute, bricolant des valeurs, des justifications à l'action ; et la logique binaire s'accompagne, pour tous et en particulier pour les travailleurs sociaux, de difficultés concrètes essentielles à distinguer, sur le terrain, les pauvres méritants (« qui sont prêts à faire des efforts » et/ou « qui sont honnêtes », non délinquants, non incivils) de ceux qui ne le seraient pas.

Dès lors, nous poserons ici la question d'une responsabilité partagée des politiques, des intervenants sociaux, des chercheurs en sciences humaines d'interroger les catégories et les grilles d'analyse qui leur sont proposées par les politiques ; voire, de proposer une autre grille d'interprétation des problèmes sociaux, et peut-être, à l'instar de Durkheim à la fin du XIXe siècle, inventer un nouveau modèle idéal qui saurait intégrer l'héritage de la solidarité et permettre de produire de nouvelles légitimités d'action publique.

Eléments de bibliographie :

- AUTES Michel (1999), *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod.
- BARBIER Jean-Claude (2005), « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue Française De Sociologie*, n° 2, 351-371.
- BAVERAIS Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, (1986) *L'invention du chômage*, Paris, PUF.
- BEC C., PROCACCI G. dir. (2003), *De la responsabilité solidaire*, Syllepses.
- BRESSON M., (2005) « Les figures de l'individu dans l'intervention sociale » in CARADEC V., MARTUCCELLI D. (dir), *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- BRESSON M. (dir) (2006), *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalités*, Paris, L'Harmattan.
- BRESSON M. (2007), *Sociologie de la précarité*, Paris, Colin.
- CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CHEVALIER L. (2006), (1^e éd. Plon, 1958), *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Librairie académique Perrin.
- DONZELOT J. (1984), *L'invention du social, Essai sur les passions politiques*, Paris, Fayard.
- DONZELOT J. (2006), *Quand la ville se défait ; Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D. (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- ESTEBE Ph., « Les métiers de la ville », *Revue Esprit*, n° 241 (1998), pp. 48–59.
- JOBERT B. dir, (1994), *Le tournant néolibéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan.
- MULLER P., SUREL Y. (1998), *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien.
- PIERSON P. (1994), *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge University Press.
- TISSOT Sylvie (2007), *L'Etat et les quartiers, genèse d'une catégorie d'action publique*, Paris, Seuil.
- VRANCKEN D., MACQUET C. (2006), *Le travail sur soi, vers une psychologisation de la société ?*, Paris, Belin.
- WACQUANT L. (1992), « Pour en finir avec le mythe des 'cités ghettos', Les différences entre la France et les Etats-Unis », *Annales de la recherche urbaine*, N° 54, pp 21-30.
- WEBER Max, (1963) (1919), *Le Savant et le Politique*, trad. Freund, Paris, « 10/18 ».

Documents internet :

- Comité interministériel des villes et du développement social urbain, *Communiqué du 20 01 2009*, www.espoir-banlieues.fr
- Discours de M. le Président de la République : *une nouvelle politique pour les banlieues*, Palais de l'Elysée – vendredi 8 février 2009, www.elysee.fr
- Dossier de presse*, Palais de l'Elysée, vendredi 8 février 2008, www.elysee.fr

Et extraits d'articles de presse électronique : notamment « Fadela dévoile son plan banlieue », Figaro.fr/actualites 21 01 2008, « Quartiers, Plan banlieue : un discours moralisateur », L'express.fr, 08 02 2008, « Nicolas Sarkozy veut réinventer les villes », Le figaro.fr avec AFP, 08 02 2008, Ville, Le plan espoir banlieues bien difficile à financer, JT TF1.fr, 20 juin 2008.